



# PROCEDURE GESTION DE CAS COVID-19

## Table des matières

Enfants appartenant à un groupe à risque.....	1
Mesures pour les enfants (et adultes) présentant des symptômes (pour tous les âges).....	1
a) Les enfants (ou adultes) présentant des symptômes doivent rester à domicile et contacter leur médecin traitant.....	1
b) En cas d'apparition de symptôme(s) durant une activité scout.....	2
c) Enfant répondant à la définition d'un cas possible de COVID-19 .....	3
Mesures pour les enfants cohabitants d'un cas COVID-19 .....	4
Mesures pour les encadrants présentant des symptômes .....	5
Signalement d'un cas de COVID-19 et tracing .....	6

## Enfants appartenant à un groupe à risque

Certains enfants sont plus susceptibles de développer une forme sévère de COVID-19. Des groupes à risque ont été identifiés par les associations professionnelles de pédiatrie belges qui ont édicté des lignes directrices permettant aux médecins traitants de prendre la décision, en concertation avec les parents et/ou les soignants impliqués, d'autoriser les enfants à fréquenter - ou non – les mouvements de jeunesse. Les parents dont l'enfant présente une maladie chronique grave sont invités à consulter leur médecin traitant ou spécialiste pour avis.

## Mesures pour les enfants (et adultes) présentant des symptômes (pour tous les âges)

### **a) Les enfants (ou adultes) présentant des symptômes doivent rester à domicile et contacter leur médecin traitant**

Les enfants ou le personnel présentant des signes cliniques doivent rester à la maison et contacter leur médecin traitant.

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas venir chez les scouts s'il est malade ou présente :

Au moins **un** des symptômes majeurs suivants d'apparition aiguë, sans autre cause évidente :

- Fièvre<sup>1</sup>
- Toux
- Difficultés respiratoires
- Douleur thoracique
- Perte de goût et/ d'odorat sans cause apparente

OU

Au moins **deux** des symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente :

- Douleurs musculaires
- Fatigue
- Rhinite (encombrement ou écoulement nasal)
- Maux de gorge
- Maux de tête
- Perte d'appétit
- Diarrhée aqueuse

OU

Une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...), sans autre cause évidente.

**En cas de doute ou de questions, un contact peut toujours être pris avec votre médecin de référence<sup>2</sup>.**

### **b) En cas d'apparition de symptôme(s) durant une activité scout**

---

En cas d'apparition d'un symptôme chez un participant ou un encadrant (animateur) durant une activité scout :

- Le participant ou l'encadrant doit être isolé des autres dans l'espace dédié (**local de quarantaine**) ;
- Ses parents doivent être contactés immédiatement pour venir le récupérer ;
- Un adulte encadrent s'enquiert régulièrement de son état de santé auprès de lui (toujours le même si possible), en portant un masque ;
- Après le départ d'une personne malade, cet espace doit être aéré et désinfecté ;
- Les parents devront contacter le médecin traitant qui jugera s'il y a lieu de réaliser un test PCR et si l'enfant peut fréquenter les mouvements de jeunesse ou non ;
- Si un test est réalisé, l'enfant doit rester isolé au moins jusqu'à ce que le résultat soit connu afin d'éviter toute nouvelle propagation du virus. En cas de forte suspicion de COVID-19, les cohabitants (frères et sœurs fréquentant les mouvements de jeunesse) doivent déjà s'isoler préventivement en attendant le résultat du test.

---

<sup>1</sup> Pour les adultes, la fièvre est un symptôme mineur --> à combiner avec un autre symptôme.

<sup>2</sup> **Médecin de référence** : À tout moment, la section doit disposer d'un médecin de référence. Il s'agit de l'entité médicale (médecin, groupement de médecins, maison médicale, etc.) identifiée par la section. Le médecin référent est une personne extérieure, appelable, qui ne fait pas partie du groupe. Le médecin référent peut apporter conseil et soutien dans la gestion générale de la santé (prévention) avant et pendant l'activité.)

- L'enfant pourra retourner chez les scouts en fonction de l'évaluation faite par son médecin traitant.

**Pour toute question relative à la gestion d'un cas possible ou confirmé de COVID-19, les animateurs ou l'équipe d'unité contacte(nt) le médecin de référence.**

### **c) Enfant répondant à la définition d'un cas possible de COVID-19**

---

Lorsqu'un enfant répond à la définition d'un cas possible de COVID-19 :

#### **ENFANT FRÉQUENTANT LES BALADINS OU LES LOUVETEAUX (6-12 ans)**

1. Contact est pris par ses parents avec son médecin traitant.
2. Un test est effectué (en attendant le résultat du test, l'enfant reste à la maison) :
  - Si le **test est négatif**, il peut revenir chez les scouts sur base de l'évolution de son état de santé, déterminé par son médecin. Il n'y a pas de quarantaine.
  - Si le **test est positif**, il est isolé à la maison et peut revenir chez les scouts 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas de fièvre les 3 derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes.

#### **JEUNE FRÉQUENTANT LES ÉCLAIREURS OU LES PIONNIERS (12-18 ans)**

1. Contact est pris par ses parents avec son médecin traitant.
2. Un test est effectué (en attendant le résultat du test, le jeune reste à la maison) :
  - Si le **test est négatif**, il peut revenir chez les scouts sur base de l'évolution de son état de santé, déterminé par son médecin. Il n'y a pas de quarantaine.  
**SAUF si le jeune est contact étroit d'un cas confirmé.**  
Dans ce cas, il est mis en quarantaine et ne peut revenir chez les scouts que 14 jours après le contact à haut risque avec le cas confirmé OU 14 jours après que le membre de la famille infecté ait été autorisé à mettre fin à l'isolement à domicile. Un deuxième test est possible, permettant peut-être une quarantaine plus courte. Ceci est du ressort du médecin traitant.
  - Si le **test est positif**, il est isolé à la maison et peut revenir chez les scouts 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas de fièvre les 3 derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes.

#### **CONSÉQUENCES POUR LA COLLECTIVITÉ POUR LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES SECTIONS BALADINS OU LOUVETEAUX**

- Si un enfant du groupe est un cas de COVID-19 confirmé, tous les enfants du groupe ainsi que les encadrants sont considérés comme des contacts à bas risque (vous trouverez en annexe la classification des contacts, et l'explication sur les notions de « haut risque » et « bas risque »).

- Il n'y a pas de test ni de quarantaine pour les autres enfants et les encadrants du groupe mais une information doit être transmise aux parents (des lettres-type vous seront fournies sous peu).
- Il faut surveiller l'apparition éventuelle de symptômes durant 14 jours chez les enfants et adultes avec lesquels il a été en contact.
- **Le groupe poursuit normalement ses activités.**

### **CONSÉQUENCES POUR LA COLLECTIVITÉ POUR LES JEUNES FRÉQUENTANT LES SECTIONS ÉCLAIREURS OU PIONNIERS**

**Si la distance physique (>à 1,5m) a bien été respectée**, les autres jeunes du groupe et les encadrants sont contacts à bas risque (vous trouverez en annexe la classification des contacts, et l'explication sur les notions de « haut risque » et « bas risque »).

- Il n'y a pas de test ni de quarantaine mais une information doit être transmise aux parents (des lettres-type vous seront fournies sous peu).
- Il faut surveiller l'apparition éventuelle de symptômes durant 14 jours chez les jeunes et les adultes avec lesquels il a été en contact (= période d'incubation potentielle).
- **Le groupe poursuit normalement ses activités.**

**Si la distance physique n'a pas été respectée pendant plus de 15 minutes**, les jeunes et les encadrants dans le cas sont des contacts à haut risque.

- Ils doivent être mis en quarantaine et être testés.
  - Si le **test est négatif**, la quarantaine reste d'application, pendant 14 jours après le dernier contact à risque. Un deuxième test peut être effectué sous certaines conditions et la quarantaine raccourcie. Le jeune et ses parents discuteront de cette possibilité avec leur médecin traitant.
  - Ceux dont le **test est positif** sont isolés à la maison et peuvent revenir chez les scouts 7 jours après l'apparition des symptômes s'ils n'ont pas de fièvre les 3 derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes.

#### **Remarque pour tous les âges**

Pour les participants ayant été hospitalisés en raison d'une des formes majeures de COVID-19, la durée de l'isolement au domicile suite à la sortie d'hospitalisation et donc la date possible de retour en collectivité (mouvements de jeunesse, école de devoirs, accueil extrascolaire, animation de la bibliothèque, activités du CEC...) sera déterminée par le médecin traitant.

### **Mesures pour les enfants cohabitants d'un cas COVID-19**

Les enfants étant au contact d'un cas positif dans le ménage (parents ou autres cohabitants) sont considérés comme des contacts à haut risque.

## **ENFANT FRÉQUENTANT LES BALADINS, LES LOUVETEAUX, LES ÉCLAIREURS OU LES PIONNIERS**

- L'enfant est testé :
  - Si le **test est négatif**, il est mis en quarantaine et ne peut revenir chez les scouts que 14 jours après le contact à haut risque avec le membre de la famille infecté OU 14 jours après que le membre de la famille infecté ait été autorisé à mettre fin à l'isolement à domicile. Un deuxième test est possible, permettant peut-être une quarantaine plus courte. Ceci est du ressort du médecin traitant.
  - Si le **test est positif**, il est isolé à la maison et peut revenir chez les scouts 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas de fièvre les 3 derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes.

## **CONSÉQUENCES POUR LA COLLECTIVITÉ POUR LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES BALADINS, LES LOUVETEAUX, LES ÉCLAIREURS OU LES PIONNIERS**

- Il n'y a aucune mesure à prendre.
- **Le groupe poursuit normalement ses activités.**

## **Mesures pour les encadrants présentant des symptômes**

Si un encadrant présente des symptômes et répond à la définition de cas possible COVID-19, il doit être écarté et testé.

Si le **test est positif**, c'est un cas confirmé.

## **CONSÉQUENCES POUR LA COLLECTIVITÉ POUR LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES BALADINS, LES LOUVETEAUX, LES ÉCLAIREURS OU LES PIONNIERS**

**Si la distance physique (plus d'1,5m) a bien été respectée par l'encadrant**, les participants et les autres encadrants sont contacts à bas risque.

- Il n'y a pas de test ni de quarantaine mais une information doit être transmise aux parents (des lettres-type vous seront fournies sous peu).
- Il faut surveiller l'apparition éventuelle de symptômes durant 14 jours chez les enfants et adultes avec lesquels il a été en contact.
- **Le groupe poursuit normalement ses activités.**

**Si la distance physique n'a pas été respectée pendant plus de 15 minutes par l'encadrant**, les participants et les autres encadrants dans le cas sont des contacts à haut risque.

- Ils doivent être mis en quarantaine et être testés.
  - Si le **test est négatif**, la quarantaine reste d'application, pendant 14 jours après le dernier contact à risque. Un deuxième test peut être effectué sous certaines conditions et la quarantaine raccourcie. Les participants (et leurs parents) discuteront de cette possibilité avec leur médecin traitant.

- Ceux dont le **test est positif** sont isolés à la maison et peuvent revenir chez les scouts 7 jours après l'apparition des symptômes s'ils n'ont pas de fièvre les 3 derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes.

## Signalement d'un cas de COVID-19 et tracing

Lorsqu'un cas est confirmé, qu'il a fréquenté l'activité au cours des deux jours qui ont précédé l'apparition des symptômes, le centre d'appel de l'AVIQ/COCOM (tracing) informe un membre de l'équipe d'unité (dont les coordonnées auront été préalablement renseignées au tracing par les parents).

- **Ce membre de l'équipe d'unité transmet la liste des participants** à l'activité au centre d'appel de l'AVIQ/COCOM.
- **Ce même membre de l'équipe d'unité informe la fédération Les Scouts** via l'adresse [service\\_presidence@lesscouts.be](mailto:service_presidence@lesscouts.be).

### **Mesures à partir de 2 cas COVID-19 positifs confirmés (cluster)**

A partir de 2 cas COVID-19 positifs confirmés endéans 14 jours au sein d'un même groupe de maximum 50 personnes, on considère qu'il s'agit d'un cluster :

- Tout le groupe doit être testé.
- **Un membre de l'équipe d'unité doit contacter l'AVIQ ou la COCOM**, qui prendra les mesures nécessaires.
- **Ce même membre de l'équipe d'unité informe la fédération Les Scouts** via l'adresse [service\\_presidence@lesscouts.be](mailto:service_presidence@lesscouts.be) en précisant qu'il a affaire à un cluster dans un groupe de son unité.

## **ANNEXE : Sciensano - MESURES POUR LES CONTACTS D'UNE PERSONNE AVEC COVID-19 (version du 14/08/20) - EXTRAITS RELATIFS AUX PUBLICS SCOLAIRES**

### **Contacts à haut risque ou contacts étroits**

---

Pour les personnes suivantes, le risque de contamination est considéré comme « élevé ». Ces personnes sont appelées « contacts étroits » :

- Une personne avec un contact cumulatif d'au moins 15 minutes à une distance de < 1,5 m, face à face<sup>3</sup>, par exemple lors d'une conversation.
- Une personne qui se trouvait dans la même pièce / environnement fermé avec un patient COVID-19 pendant plus de 15 minutes, où une distance de 1,5 m n'a pas toujours été respectée et/ou où des objets ont été partagés. Cela comprend, entre autres, les cohabitants [...].
- Une personne qui a eu un contact physique direct avec un cas COVID-19.
- Une personne qui a eu un contact direct avec des excréments ou fluides corporels d'un patient COVID-19, par exemple pendant les embrassades ou le bouche à bouche, ou un contact avec des vomissements, selles, glaires etc. [...]
- Une personne qui a voyagé avec un patient COVID-19 pendant plus de 15 minutes, dans n'importe quel moyen de transport, assis à deux sièges de distance (dans n'importe quelle direction) du patient. [...]
- Un voyageur revenant d'une zone rouge et zone orange<sup>4</sup>.

Pour les enfants (mouvements de jeunesse, milieu d'accueil, école maternelle et école primaire), la classification du risque dépend notamment de l'âge du cas index.

### **Contacts à faible risque**

---

Pour les personnes suivantes, le risque de contamination est considéré comme « faible » :

- Une personne qui a eu moins de 15 minutes de contact avec un patient COVID-19 à une distance de <1,5 m (face à face).
- Une personne qui se trouvait dans la même pièce / environnement fermé avec un patient COVID-19 pendant moins de 15 minutes à une distance < 1,5 m. Cela comprend entre autre tous les enfants de la même section dans une crèche/maternelle (<6ans), des personnes qui travaillent dans la même pièce<sup>6</sup> [...].

[...]

Pour les enfants (mouvements de jeunesse, milieu d'accueil, école maternelle et école primaire), la classification du risque dépend notamment de l'âge du cas index.

---

<sup>3</sup> En cas de séparation complète par une paroi en plexiglas, ceci n'est pas considéré comme un contact face à face.

<sup>4</sup> A noter que pour les personnes revenant d'une zone orange, un test et la quarantaine sont recommandés, mais non obligatoires.